



Les Entreprises publiques locales de distribution d'électricité et de gaz

La libéralisation du marché de l'énergie pour l'ensemble des professionnels implique d'importants changements tant juridiques que techniques pour les collectivités territoriales et leurs groupements.

En effet, le marché de l'énergie en mutation connaît des phases de consolidation et d'évolutions réglementaires significatives.

Les Entreprises locales de distribution (ELD) d'électricité et de gaz créées sous la forme de Société d'économie mixte doivent s'adapter et innover pour répondre aux exigences de l'évolution des marchés et apporter des réponses aux collectivités locales réalisant la synthèse des valeurs du service public – recherche de l'intérêt général, souci de cohésion sociale, vision à long terme, esprit de probité - et des valeurs de l'entreprise et de l'économie de marché.

Les Sem ont ici pour ambition d'apporter au service public les atouts d'une démarche entrepreneuriale.

Des atouts communs

- Une solution la plus durable dans la gamme des partenariats public privé.
- L'expression même du volontarisme des élus au service de l'intérêt général, conjuguant maîtrise publique et performance économique.
- Entreprises de droit privé positionnées, sans la moindre ambiguïté, du côté de la gestion publique.
- Pas de priorité à la création de valeur financière et à la rentabilité à court terme.
- Un encrage dans les territoires, des politiques de développement orientées vers la création d'activités et d'emplois durables.
- La finalité est toujours, de manière directe ou indirecte, une contribution à l'attractivité et à la compétitivité des territoires.

Des valeurs partagées

L'économie mixte constitue ainsi une solution dynamique, transparente et efficace de gestion des services de l'électricité et du gaz. Elle fonde son action sur une éthique du

service public basée sur la satisfaction des clients dans le cadre de l'intérêt de la collectivité autour de la technicité, de la qualité, de la proximité, de la modernité et de la déontologie. Elle dispose de nombreux savoir-faire dans les multiples domaines de la distribution et de la production d'énergie qu'elle met à la disposition de plusieurs millions d'utilisateurs : mutualiser leur compétence et leurs efforts dans le but de défendre leur philosophie commune de gestion de ce service et de partager leur savoir dans ce domaine.

Des engagements à la fois individuels et collectifs

Les Epl d'énergie ont pour ambition de :

- Jouer un rôle majeur dans la vie des territoires en tant qu'acteurs économiques et employeurs de proximité.
- Intégrer le développement durable dans nos modèles de croissance.
- Mutualiser nos expériences et nos moyens.
- Garantir la sécurité des installations et des personnes.
- Valoriser le savoir faire, les valeurs et la culture, historiquement reconnus.
- Mettre la souplesse, la réactivité, le dynamisme, la transparence et la flexibilité du statut de la société anonyme et de la comptabilité privée au service de la compétitivité.
- Préserver les intérêts des collectivités concédantes tout en s'inscrivant dans une logique de performance économique.
- Garantir les investissements nécessaires à la qualité des réseaux et aux moyens d'exploitation.
- Proposer des services et des produits accessibles à tous tant en milieu urbain que rural.
- Constituer un modèle pérenne d'économie mixte.